

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2008/000078**
n°de gestion : **1961B00054**
n°SIREN : **061 500 542 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 09/01/2008 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOVEC société à responsabilité limitée

20 rue Fernand Pelloutier 38130 Echirolles -FRANCE-

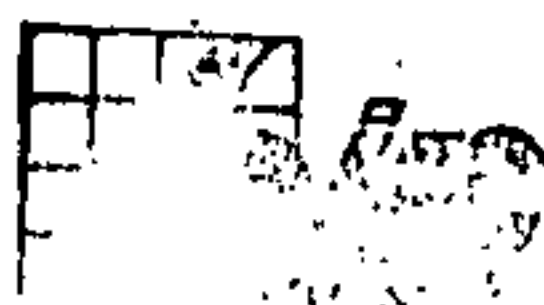
Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

ordonnance du Président du 09/01/2008 (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

nomination de commissaire aux apports du 09/01/2008

1000 1080



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
S.P. 276
38438 ECHIROLLES CEDEX

TRIBUNAL DE COMMERCE
COURRIER
- 7 JAN. 2008
GRENOBLE

REQUETE

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

09 JAN. 2008

Sous le N° 78

La soussignée,

- Madame Martine PACCOUD

es-qualités de co-gérante de la Société SOVEC, société à responsabilité limitée au capital de 3.000.000 € dont le siège social est à ECHIROLLES 38130 – 20 rue F. Pelloutier, immatriculée sous le n° 061 500 542 RCS GRENOBLE,

a l'honneur de vous exposer :

- que la société SOVEC se propose de réaliser une fusion par absorption de sa filiale à 100 %, la société SO.FI.CO., société à responsabilité limitée au capital de 45.734,71 € dont le siège est à ECHIROLLES 38130 – 20 rue Fernand Pelloutier, immatriculée sous le n° 300 434 040 RCS GRENOBLE,

En conséquence, elle a l'honneur de vous demander, conformément à l'article L 236-11 du Code de Commerce, de bien vouloir désigner un Commissaire chargé de vérifier les apports en nature qui doivent être faits par la société SO.FI.CO. à la société SOVEC, et d'en faire rapport conformément aux dispositions de l'article L 225-147 du Code de Commerce.

Elle vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de ses sentiments distingués.

Fait à ECHIROLLES,
le 4.01.2008

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de GRENOBLE

Vu la requête de Madame Martine PACCOUD

Vu l'article L 236-11 du Code de Commerce

Désignons

M^{me} *Schard Hugues*

demeurant à *715 Bd - Barreil 38100 Aix les Bains*

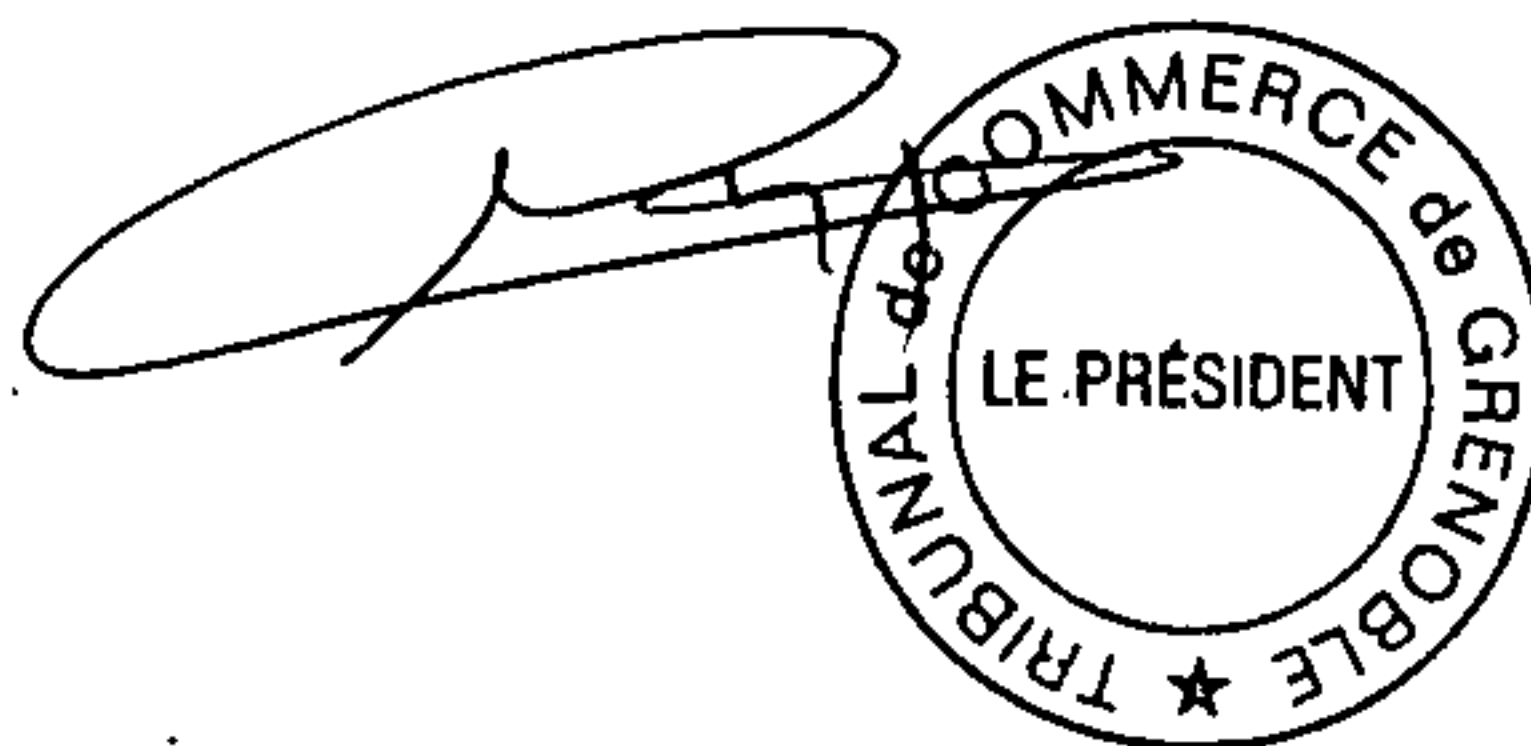
Comme Commissaire aux apports avec pour mission :

- de vérifier et d'apprécier la valeur des apports en nature qui doivent être faits par la société SO.FI.CO. à la société SOVEC
- et d'en faire rapport dans les conditions prévues par l'article L 225-147 du Code de Commerce



Fait à GRENOBLE

le *9/1/08*



B. DE MEURE